

ÉDUCATION La dotation, « neutre », comprend 10,5 fermetures de postes et autant d'ouvertures

La carte scolaire actée pour la rentrée



ÉLÈVES. L'Allier devrait perdre 331 élèves, à la rentrée 2022. Photo d'illustration Jérémie Fulleringer

Ariane Bouhours

La carte scolaire 2022-2023 comprendra 10,5 fermetures de classes, pour 5 ouvertures et 5,5 moyens supplémentaires pour soutenir les directeurs d'écoles.

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), qui n'avait pu se tenir, avant les vacances scolaires, faute de quorum, s'est finalement réuni hier après-midi.

La carte fixée comprend quelques ajustements, par rapport à celle initialement présentée : « Pour mémoire, la carte présente une dotation neutre, c'est-à-dire autant de suppressions de classes que d'ouvertures de classes ou de postes », explique la directrice des Services départementaux de l'Éducation nationale, Suzel Prestaux.

« Cette dotation permet de garantir l'accueil des élèves avec une amélioration des conditions d'apprentissage et des conditions d'exercice des directeurs d'école, conformément à la loi Rilhac du 21 décembre 2021, avec une attention aux classes

d'apprentissages fondamentaux, Grande section, CP et CE1, avec un plafonnement à 24 élèves et un dédoublement des classes en éducation prioritaire ».

Dix postes et demi seront finalement supprimés (*voir ci-contre*) : « Nous sommes revenus sur la fermeture de classe du RPI de Quissaines-Saint-Martinien en raison d'une attention soutenue à la ruralité. Dans le même ordre d'idée, nous serons vigilants sur une possible ouverture de classe supplémentaire à l'école maternelle Marx-Dormoy à Montluçon. La décision n'est pas prise, nous attendons juin ». L'école montluçonnaise faisait partie des points de crispation pour les syndicats, qui estiment que « les fermetures programmées à Montluçon pèsent sur lourdement sur les couches sociales les plus démunies de la ville industrielle ».

Parallèlement à ces fermetures, 5 ouvertures de classes ont été décidées. Et cinq et demi-ouvertures de postes de remplacement appuieront les postes de direction : « Ce sont des postes mobiles, qui ne sont pas localisés », précise la Dasen, qui promet de se montrer attentive « aux évolutions sensibles d'effectifs dans les prochains mois, en lien avec les directeurs d'écoles et les municipalités. L'organisation permet d'absorber un nombre d'élèves supplémentaires. En effet le taux d'encadrement moyen départemental est un peu en dessous de 20 élèves. Nous avons de la marge pour accueillir de nouveaux élèves ».

► **Second Degré.** Dans le second degré (du ressort du rectorat), la FSU s'alarme de fermetures de classes Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) programmées à Désertines, Jules-Ferry à Vichy et Varennes.